

Les brèves de l'Echo Boissillon



N° 12 AVRIL 2012

Horaires des services municipaux

Mairie : 01 64 57 76 76

- Lun, Mar, Mer, Ven
14h-18h
- Sam 9h-12h
- Fermée le Jeudi**

Agence postale :

01 69 23 39 79

- Mar, Mer, Jeu, Ven
10h30 -12h00
16h00 -19h00
- Sam 10h00 -12h00

Bibliothèque :

01 64 57 73 78

- Mar - /16h-18h
- Mer 10h-12h/14h-18h
- Jeu - /15h-18h
- Ven 11h-12h/16h-18h
- Sam 9h-12h

SOS Médecins 91

0 826 88 91 91

Relais Assistantes Maternelles

01 60 82 62 53

Police Secours 17

Gendarmerie (Guigneville) 01 64 57 68 25

Pompiers 112

Samu 91 15

Centre Anti-Poisons

01 40 05 48 48

Urgences Pharmacie

01 64 58 70 59

Urgence Gaz

0800 47 33 33

SOS Mains (Clinique de l'Yvette) 01 69 10 30 30

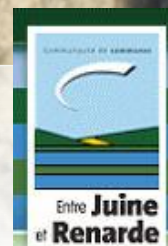
SOS enfants maltraités

119

SOS femmes battues

01 40 33 80 60

SOS viols 0 800 05 95 99



Sommaire

Edito du Maire	p2	Kermesse	p10
Urbanisme	p3	Repas alsacien	p11
Finances	p4	Prix de l'eau	p12
Travaux	p5&6	Bilan Gendarmerie	p12
Environnement	p7	Informations pratiques	p13
Dégradations	p7&8	Culture - Chorale	p14
Dephy RD 191	p9	Résultats recensement	p14
Sécurité portable	p9	Etat civil / urbanisme	p15
Marché du Terroir	p10	Rendez-vous	p16



EDITO

Les beaux jours sont revenus avec le printemps, mais aussi le vandalisme sur la commune qui n'a jamais atteint une telle ampleur. Les extérieurs de la bibliothèque ont vu leurs murs prendre de surprenantes couleurs, le château d'eau devient la cible d'armes à feu ainsi que les antennes téléphoniques (d'où certaines interruptions de réseaux), et d'autres lieux encore affectionnés par les noctambules du week-end sont dégradés sévèrement. Ces remises en état ont un coût important, au moment où notre contrat départemental bien finalisé et envoyé dans les temps requis est bloqué provisoirement par le Département.

Pour les congés scolaires prochains, ce sont 7 jeunes boissillons filles et garçons qui ont vu leur candidature retenue par le jury du SIARCE, et qui participeront à un chantier citoyen en partenariat avec la commune de Boissy le Cutté. Ils sont la preuve qu'il existe une jeunesse qui reconnaît les valeurs du travail, et qui sait s'occuper au service de la collectivité afin de réaliser un projet personnel.

Au moment où nos finances communales ont comblé le déficit du début de mandat, et où notre contrat départemental déposé au Conseil Général est réputé recevable par ce dernier, les travaux prévus et annoncés sont en attente de réponse de la part de la commission départementale quant aux subventions correspondantes.

Le mardi 11 avril, j'ai été reçue au Département par les services du Conseil Général, en présence de Caroline Parâtre notre conseillère Générale qui soutient âprement les dossiers du canton dont les nôtres, afin d'en plaider l'urgence et la justification.

Il en ressort que Monsieur le Président du Conseil Général accepte une demande de dérogation pour les travaux ayant un lien commun entre eux. Dès sa dérogation officielle arrivée en mairie, d'ici à quelques semaines, les travaux pourront commencer, avant la signature de notre contrat départemental.

Certains travaux avancent malgré tout. Après les congés scolaires de Pâques, le bitumage de la cour du centre de loisirs aura bien lieu comme prévu, subventionné par l'Etat. Plus de terre poussiéreuse sous la chaleur, plus de boue sous la pluie !! C'est un projet d'obligation d'accessibilité (plus de 7 cm de dévers) imposé par l'Etat dans le grenelle 2. C'est une meilleure hygiène pour les enfants et une facilité de nettoyage des locaux pour nos agents. D'autre part la remise aux normes complète de l'église s'effectuera fin avril en ce qui concerne l'électricité. Après le portail sur l'extérieur, les travaux se termineront à l'intérieur.

En ce qui concerne le PAVE (**Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics**), le diagnostic a été élaboré par un bureau d'étude missionné et financé par le PNR. Certains travaux préconisés par ce bureau d'étude, sont dans notre contrat départemental, et je garde l'espoir que le feu vert nous sera bientôt donné, car outre l'attente de notre commune et d'autres dans la même situation que nous, c'est aussi l'asphyxie économique de certaines entreprises essonniennes qui point. Je garde cependant espoir et, suite au rendez-vous du 11 avril dernier, j'espère que nous recevrons rapidement du Département l'acceptation d'une dérogation pour commencer pendant l'été des travaux sur la commune. En attendant ce moment crucial et important pour tous, je souhaite de bonnes vacances de printemps à toutes celles et ceux qui en profitent pour partir un peu ou pour simplement prendre quelques jours de repos à Boissy le Cutté où la nature incite aux promenades et aux curiosités écologiques.

FRANÇOISE TOSTIVINT



URBANISME

Les travaux sur le PLU continuent de progresser normalement, des panneaux de présentation du projet sont exposés en mairie et tous les Boissillons peuvent d'ores et déjà venir noter leurs remarques ou leurs questions sur le registre mis à leur disposition en mairie.

La présentation publique du projet se déroulera le **Lundi 21 Mai à 19h00** à la mairie.

MODIFICATION DU POS SUR LA ZÔNE « AI »

Une enquête publique se tiendra du 5 avril au 5 mai prochain afin de permettre la modification de la largeur de voirie qui traversera la friche industrielle de l'entreprise STRF. L'entreprise ayant une vaste friche sur les anciens quais de chargement, souhaite céder des parcelles pour l'installation d'entreprises artisanale sur son territoire privé actuel par le biais d'un aménageur. La voirie possible inscrite au POS d'aujourd'hui, et qui remonte à plusieurs dizaines d'années, est plus large que la RD 191. La demande est de la réduire. L'Entreprise STRF répond ainsi au souhait de la Communauté de Communes de développer des entreprises pour développer l'emploi de proximité, et diminuer les temps de transport ; Cela va aussi dans le sens de nouvelles rentrées fiscales pour la commune et dans le sens de la poursuite des services ou du développement d'autres services ou compétences. Le dossier est suivi par Entre Juine et Renarde, porteuse de la compétence « Développement économique », et qui suit l'évolution du dossier, Boissy porte la compétence urbanisme, et suit aussi ce dossier afin qu'il réponde à des normes environnementales.

FRANÇOISE TOSTIVINT

ENTRE JUINE ET RENARDE

Le **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) : C'est le cadre d'évolution du territoire. Cela doit permettre de préserver le territoire pour les générations futures (préservation des ressources naturelles et des grands équilibres écologiques. Le **SCOT** est un outil d'organisation et de maîtrise du développement. Il donne un caractère réglementaire à certaines orientations d'aménagement définies localement. Le **SCOT** s'impose aux communes pour leur document d'urbanisme (**PLU**).

Le développement économique est capital à notre communauté de communes pour attirer ou conserver de jeunes actifs, indispensable à un équilibre démographique et nécessaire pour conserver les services à la population. Ce développement économique constitue le principal moteur de la démarche **SCOT** d'Entre Juine et Renarde, dont le choix a été fait de fonctionner uniquement avec les recettes générées par les entreprises, plutôt que par l'impôt. 2012 verra l'approbation du **SCOT** par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes. Le suivi de l'application du **SCOT** à travers les Plans Locaux d'Urbanisme des treize communes sera mis en place par la communauté de communes.

Les panneaux du **SCOT** sont exposés sur les grilles dans la salle du conseil et consultables en mairie aux heures d'ouverture.

FRANÇOISE TOSTIVINT

/=====/

APPEL A VOLONTAIRES

La mairie fait appel aux volontaires de la commune pour tenir quelques places au bureau de vote pour les deux tours des prochaines élections présidentielles les 22 Avril et 6 Mai 2012. Certains créneaux horaires sont en effet actuellement vacants.

Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser au secrétariat de la mairie.

/=====/



FINANCES

BILAN DES FINANCES 2011

Section FONCTIONNEMENT



Dépenses réelles :

- Charges à caractère général (électricité, gaz, carburants, entretien matériel, cantine, assurances, fêtes, transports, télécom etc...)	181.295,70 €
- Charges personnel (salaires, URSSAF, assurances...)	376.793,24 €
- Charges gestion courante (indemnités élus, cotisation retraite, CCAS)	67.572,49 €
- Charges financières (intérêts d'emprunts)	3.817,81 €
- Charges exceptionnelles (titres annulés, subvention eau)	49.401,39 €

Total : 678.880,63 €

Recettes réelles :

- Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel)	55.269,78 €
- Produit de services (redevances Orange, SICAE, étude, cantine...)	60.529,42 €
- Impôts et taxes	491.728,54 €
- Dotations et participations (département, état TLE....)	146.107,16 €
- Revenus des immeubles	51.129,54 €
- Produits financiers	13,28 €
- Produits exceptionnels (photocopies, chorale, recettes concerts...)	13.740,15 €

Total : 818.517,87 euros



Excédent de fonctionnement : 139.637,24 €

Section INVESTISSEMENT



Dépenses réelles :

- Immobilisations incorporelles (PLU)	9.230,14 €
- Immobilisations corporelles (système alarme, extincteurs, broyeur, poubelles, portables école, Couchettes enfants, projecteur....)	21.195,44 €
- Remboursement emprunts	6.301,23 €

Total : 36.726,81 €

Recettes réelles :

- Subventions d'investissement (PNR)	2.392,00 €
- Dotations fonds divers (retour TVA, TLE)	21.570,30 €

Total : 23.962,30 €



Déficit d'investissement : 12.764,51 €

Maryse LAUMONIER



TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUES DURANT LES CONGES DE FEVRIER

Les vacances scolaires de février ont été mises à profit pour l'exécution de nombreux travaux sur la commune; Ils avaient été annoncés lors des vœux. Ils sont faits. Il reste encore l'électricité de l'église, qui ne saurait tarder.



Les gouttières de l'école maternelle donnant sur le nouveau parking ont été intégralement changées afin de préserver les murs des infiltrations d'eau coulant sur les murs dans l'école. Elles avaient bien vécu, étaient tordues, bosselées et leurs crochets rouillés ; Les voilà neuves maintenant, et c'est un artisan de Bouville qui a œuvré.



La mise aux normes électriques de l'école élémentaire s'est aussi déroulée en l'absence des élèves. Plusieurs jours furent nécessaires. L'entreprise des électriciens de l'Ardennay a exécuté ce chantier.



La pose du carrelage dans les sanitaires de l'école élémentaire a été effectuée par nos agents techniques. Ce lieu sera ainsi plus propre et plus facile à nettoyer. Il sera aussi beaucoup agréable pour nos élèves utilisateurs.





Comme vous avez pu le voir, notre église a retrouvé meilleure allure avec une **porte toute neuve** réplique identique de celle qui avait été abimée par un chauffard il y a plusieurs années.

Il faut remercier nos amis de l'amicale franco-portugaise qui ont fait un don de 3000 euros à la commune, don destiné à des travaux pour l'église.

Le changement de la porte était une évidence et nous espérons avoir satisfait leur souhait. Le remplacement de la porte de l'église confectionnée à la Ferté-Alais par les Ateliers du bois s'est effectué en deux jours.



Le rajeunissement du monument aux morts est presque achevé, avec l'implication de Maryse Laumonier déléguée aux anciens combattants. L'entreprise Bessière a été sollicitée.



Avant rénovation, le socle est fatigué et la pierre aussi.

Les branchements plomb et les anciens compteurs ont été conformément à la législation actuelle, changés par la SEE. Les travaux ont été bouclés en une semaine, y compris les tranchées ouvertes sur la RD 191.



Toutes ces entreprises ont dû être coordonnées afin d'intervenir toutes ensemble dans un temps très restreint pour occasionner le moins de gêne possible aux habitants. Elles ont réussi, et voici donc quelques travaux finalisés en attendant le retour du Conseil Général concernant notre contrat départemental. La remise aux normes électrique de l'église doit intervenir prochainement. Petits travaux certes, mais dont certains sont rendus obligatoires, et dont d'autres apportent un mieux être aux utilisateurs du domaine public ou des services publics.

M.LAUMONIER, F.TOSTIVINT



ENVIRONNEMENT

ATTENTION DANGER LINGETTES

Les lingettes envahissent les stations d'épuration ! Plus de lingettes dans les WC.

De plus en plus de personnes utilisent des lingettes industrielles et les jettent dans les toilettes. ATTENTION DANGER. En effet cela cause de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement, et génèrent un réel problème au niveau de la station d'épuration. Non seulement les eaux usées ne peuvent plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement, mais elles remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Résultat, elles se retrouvent ainsi dans les tampons et dans le milieu naturel, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques. Les lingettes ne sont ni recyclables, ni bio dégradables. Elles doivent donc être jetées dans la poubelle comme n'importe quel autre déchet. Certaines marques de papier toilette proposent des rouleaux de carton à éliminer dans les cuvettes. Cette démarche a un coût au niveau du traitement des eaux usées de notre station d'épuration, et génère des matières supplémentaires à éliminer pour le recyclage de l'eau qui se jettera dans l'Essonne. Evitons donc de majorer inutilement notre facture d'assainissement, et jetons ces rouleaux de carton dans la poubelle jaune.

FRANÇOISE TOSTIVINT

/=====/

DEGRADATIONS ... ENCORE ET TOUJOURS !

Le transformateur du château d'eau

Pour la seconde fois en moins de 6 mois, le transformateur électrique situé à proximité du château d'eau a été pris pour cible...10 impacts de balles ont été relevés. La SICAE s'est activée pour le remplacer par un modèle plus solide et envisage avec la commune de le sécuriser en l'enfermant dans un bâtiment qui serait construit pour l'occasion.

Ce transformateur alimente non seulement les systèmes de sécurité du château d'eau (surveillance du niveau d'eau dans le réservoir) mais alimente aussi les émetteurs radio de plusieurs opérateurs de téléphonie mobile.



Autant dire que l'inconscience de quelques personnes pénalise grandement la vie de notre village puisque le système de surveillance du château d'eau et les communications sur les réseaux de téléphonie mobile n'ont pu être rétablis qu'après plusieurs jours, le temps d'installer le tout nouveau transformateur électrique.

JEAN-MICHEL DUMAZERT

Le foyer rural

Le foyer rural, ou tout du moins son bâti extérieur, a fait l'objet d'attaques de taggers même si cela s'est ralenti depuis quelques temps... Il faut dire qu'il ne reste plus beaucoup de place sur les volets et les portes du foyer...

Autant il peut être compréhensible que dans certains cas, les taggers demandent un emplacement public pour exprimer leur art, autant sur Boissy on est très loin de l'art du graffiti.

Au vu des inscriptions, nul doute que ce sont bien des Boissillons qui ont commis ce délit.

Faut-il rappeler encore une fois que ce qui est public appartient à tout le monde et non à personne... et que les extérieurs du foyer rural, bien que publics, ne sont donc pas la propriété de quelques apprentis taggers. La municipalité envisage de nettoyer les lieux de toutes ces écritures en espérant que cela ne soit pas pris pour une page blanche à décorer de nouveau.



Nous tenons aussi à dire à Yoan, Elodie, Claudia et autre nommés dans ce "tableau" que nous les apprécions beaucoup mais que nous les aimerions encore plus si nous ne voyions pas leur nom sur nos murs tous les jours... même s'ils ne sont en rien responsables de la réalisation de ce « chef d'œuvre »...

JEAN-MICHEL DUMAZERT



L'ASSOCIATION DEPHY - PROJET DE CAMIONS D'HYDROCARBURES



Les membres du bureau de DEPHY continuent d'œuvrer afin que les camions citerne de la SFDM ne sillonnent pas nos routes et ne traversent pas nos villages. Plusieurs actions sont menées, dont voici les principales:

Le CLIC: Le 5 janvier dernier, le préfet a confirmé la création d'un CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) du système d'oléoduc DONGE-MELUN-METZ, situé sur les communes de Cerny, Guigneville sur Essonne, d'Huisson Longueville, et Orveau.

Pourquoi seulement ces 4 communes ? Parce que ce sont celles qui ont des cuves d'hydrocarbure sur leur territoire. Il faut stopper le projet à la base. Après plusieurs demandes, le préfet a répondu favorablement à la création de ce CLIC. L'article 2 de la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques naturels et technologiques, et à la réparation des dommages, a institué des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) pour tout bassin industriel comprenant une ou plusieurs installations « SEVESO 3 Avec Servitude ». Ces comités permettent la participation des différentes parties prenantes, notamment les riverains, à la prévention des risques d'accidents tout au long de la vie de ces installations. C'est le préfet qui crée les CLIC et en nomme les membres répartis en 5 collèges (administration, collectivités territoriales, exploitants, riverains et salariés).

Le préfet a souhaité créer un CLIC unique pour les 4 parcs de stockage.

Création d'une association des sites Seveso: le 18 février 2012 une réunion s'est tenue à Donge, avec les communes de France comportant un site Seveso. Neuf communes des quatre coins de France étaient représentées, et 7 autres avaient apporté une contribution écrite. Sont ressorties de cette concertation, des revendications communes, et la nécessité d'une coordination nationale des sites Seveso. Des prises de positions communes ont vu le jour, ainsi que la décision d'adresser un courrier à chaque candidat aux élections présidentielles.

Les représentants du site de Donge sont reçus à Cerny: Les deux associations vont rester en contact afin d'étudier comment avancer ensemble dans ce dossier. L'association DEPHY semblerait plus avancée dans ses démarches, et a surtout un atout majeur, c'est la présence de nos parlementaires, toute tendance politique confondue en soutien aux communes impactées dont la notre. Frank Marlin notre Député, Claire Lise Champion sénatrice, et Marie Claude Girardeau Conseillère Régionale élue sur Etampes. Le Conseil Général est aussi représenté avec Caroline Parâtre notre Conseillère Générale, et Jean-Jacques Boussaingault Conseiller Général et Président du PNR. Les associations de Donge et de Cerny échangent leur expérience afin de mieux avancer dans leur projet.

FRANÇOISE TOSTIVINT

/=====/



SECURITE

Lutte contre les vols de mobiles: Dorénavant, suite à un dépôt de plainte pour vol de téléphone mobile, celui-ci est immédiatement suivi du blocage du téléphone, depuis la loi du 16 mars 2011. Les opérateurs se sont associés avec le ministère de l'intérieur afin de sensibiliser les utilisateurs à l'importance du blocage du téléphone mobile en cas de vol, en plus du blocage de la ligne. Bloquer son mobile le rend inutilisable sur le sol national, et rend le vol inutile.

En cas de vol, l'utilisateur doit: bloquer sa ligne auprès de son service client opérateur, porter plainte auprès d'un commissariat ou d'une brigade de gendarmerie en indiquant le n° IMEI du téléphone volé. Les forces de sécurité se chargent ensuite d'envoyer la demande de blocage à l'opérateur concerné, ce qui la met en œuvre dans un délai de 1 à 4 jours. Au paravent c'était l'utilisateur qui devait adresser lui-même une copie de la plainte à son opérateur.

Pour trouver le n° IMEI du portable, il faut faire le *#06# sur le clavier de son téléphone, ou le trouver sur la facture d'achat ou le coffret de son appareil.

Un site d'information pratique www.mobilevole-mobilebloque.fr explique aux utilisateurs de mobiles la marche à suivre en cas de vol, et l'importance du n° IMEI.

Françoise TOSTIVINT



MARCHÉ DU TERROIR



Nous vous rappelons qu'en parallèle de la traditionnelle matinée de ramassage des déchets dans notre commune proposée par la mairie, les parents d'élèves des écoles maternelles et primaires organisent un **marché du terroir** le 5 mai prochain.

Dès 10 heures, pour parents et enfants, un jeu de piste sur le thème de la Nature sera organisé dans les bois avec, pour chaque équipe participante, quelques récompenses remises dans la salle des fêtes l'après-midi. Venez participer en famille, vous ne serez pas déçus.

N'oubliez pas non plus le troc de plantes avec la participation des Jardiniers de France. A vos plants, prêts pour le troc ...

Pour vous régaler, une buvette, une restauration sur place et enfin un panier garni à gagner constitué des produits des exposants. Devinez, pariez sur le bon poids et c'est gagné !

Venez ainsi découvrir de bons produits locaux : fromages de chèvres, menthe poivrée de Milly, bière du gâtinais, spécialités de canard, fruits et légumes de nos campagnes, miel de Boissy, terrines et soupes ... Renseignez-vous sur des modes de consommation différents par les AMAP et les « Ruches », sur les vins en Biodynamie, la chasse à Boissy et l'artisanat malgache.

Nous aurons un groupe d'exposants sympathiques et motivés pour partager avec vous leur passion pour des produits et des pratiques de qualité et respectueux de notre environnement.

Le Comité d'Organisation

**N'oubliez pas le 23 juin
Venez jouer en famille**

KERMESSE

Cette année la Kermesse aura lieu le 23 juin 2012. Comme l'année dernière elle se déroulera en même temps que la fête des écoles et sur le plateau sportif. La buvette et les bonnes crêpes sont bien sûr conservées, ainsi que les stands. Mais des nouveautés pourraient faire leur apparition...

Vous avez aimé la kermesse 2011, vous adorerez celle de 2012 !!!



Photo : Sylvie MILLOT - 1'Stant Photo

Le Comité d'Organisation

**Vous souhaitez participer à l'un de ces événements,
n'hésitez pas à nous rejoindre
parentsboissy@orange.fr**

TOUR DE FRANCE GASTRONOMIQUE

REPAS ALSACIEN DU 5 FEVRIER 2012

Les alsaciens nous envoy  un peu de neige pour parfaire le d cor.

Bien qu'il fasse froid dehors les participants   cette manifestation ont eu plut t chaud !

Il faut dire que le groupe « Gallisch Brezel » a mis une ambiance sans rel che faisant participer les convives   des animations traditionnelles.

La f te, la danse, la joie, la bonne humeur et les fou-rires  taient au rendez-vous.



La Commission des F tes





LE PRIX DE L'EAU ET LA TVA

La loi de finances rectificative du 28/12/2011 prévoit le relèvement du taux réduit de TVA de 5,5% à 7% pour certains biens et services à partir du 1er janvier 2012.

La fourniture d'eau reste assujettie au taux de TVA de 5,5%. Les éléments constitutifs du prix de l'eau continuent à bénéficier du taux de 5,5% (parties fixes et variables du prix de l'eau potable, part fermière, surtaxe, location et entretien des compteurs, redevances « Préservations des ressources », « lutte contre la pollution »).

Toutes les autres prestations deviennent assujetties au taux de 7% : l'assainissement collectif (part fermière, part communale, l'assainissement non collectif, la redevance agence de l'eau pour modernisation des réseaux, les travaux effectués dans le cadre des habitations de plus de 2 ans, les prestations effectuées dans le cadre du service de l'eau (contrôle, gestion du service pour une régie, frais de déplacements, frais de mise en service, etc...).



**L'impact moyen de cette évolution de TVA est évalué entre
2 et 3 euros pour une facture de 120 m³ TTC.**

FRANÇOISE TOSTIVINT

/=====/

BILAN DES INTERVENTIONS DE LA GENDARMERIE SUR LE CANTON.



La gendarmerie intervient sur le canton plus trois autres communes Puiset le Marais, Bouville, Valpuseaux.

Bilan comparatif par le
Capitaine MARQUET,
Commandant la Brigade.

Délits :
2010 : 895 / 2011 : 871
soit moins 24 délits.

Cambriolages :
2010 : 189 / 2011 : 116
donc en baisse.

Les cambriolages sont faits de jours en heures creuses et portent sur des bijoux et du matériel informatique et vidéo. Quatre communes ont été récemment victimes de vols dans les services techniques.

Vols de voiture :
2010 : 60 / 2011 : 82
soit une augmentation sensible.
Un grand nombre de Renault
CLIO 2 ont été volées.

Violence à la personne :
2010 : 44 / 2011 : 59

Violence familiales :
2010 : 19 / 2011 : 13

Vol simple :
2010 : 40 / 2011 : 46

Vol dans les automobiles :
2010 : 104 / 2011 : 78

Vol sur chantier :
2010 : 196 / 2011 : 182

**Non paiement de
pension alimentaire :**
2011 = 5

**Escroquerie abus de
confiance internet :**
2010 : 23 / 2011 : 69

Les effectifs sont en en cours de réalisation : 28 gendarmes pour 28 000 habitants un adjudant-chef est attendu pour les mois prochains.

FRANÇOISE TOSTIVINT

INFORMATIONS PRATIQUES

Election Présidentielle 2012 :

Le premier tour de cette élection se déroulera le **22 Avril** et le second tour est prévu le **6 Mai**.

Election Législative 2012 :

Cette élection est prévue sur 2 tours, le premier se déroulant le **10 Juin** et le second le **17 Juin**.

Si vous ne vous trouvez pas sur votre lieu de résidence pour ces dates, il vous est possible de voter par procuration. Les démarches sont à entreprendre à la Gendarmerie. Plus d'information sur le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>.

Opération Sac ADOS 2012

L'opération SAC ADOS a démarré en partenariat avec le Conseil général pour les jeunes désirant passer leurs premières vacances en autonomie. Ils doivent s'adresser au service jeunesse de la Communauté de Communes pour obtenir les renseignements nécessaires à la constitution de leur dossier.

Relais Assistantes Maternelles

Samedi 2 juin de 9h30 à 11h30 au relais 9 bis rue de Bretagne à Bouray

"L'accueil du jeune enfant et l'emploi d'une assistante maternelle"

Réunion d'information pour les parents et futurs parents

Pour toute inscription, demande d'information, prise de rendez-vous ou pour connaître les disponibilités sur le secteur :

Relais assistantes maternelles entre Juine et Renarde
9bis, rue de Bretagne (courrier)
91850 Bouray sur Juine
Tel : 01 60 82 62 53

FÊTE DU JEU - Samedi 12 mai 2012

Salle polyvalente du Noyer Courteau, Bouray sur Juine.

Au programme,

- de 10h à 12h (0-3 ans) : motricité
- de 14h à 18h (tout public) : pont de singe, fusée à eau, jeux et parcours sportifs; maquillage, jeux de société et d'adresse, jeux de piste, ateliers manuels...

Entrée libre et activités gratuites.
Jeux extérieurs et intérieurs.

Organisateur : service Enfance - Jeunesse, avec la collaboration de la mairie de Bouray.

Communiqué de la Gendarmerie de Guigneville sur Essonne

« Au cours de l'année 2011 nous avons constaté une augmentation significative des cambriolages dans les résidences secondaires et principales ainsi que dans les commerces. Ces faits se produisent principalement durant la journée en l'absence des occupants pour ce qui concerne les habitations, et la nuit dans les commerces.

Dans le but de mettre un frein à ce type de faits, la gendarmerie vous invite à signaler sans délai (jour et nuit) tout fait suspect dont vous pourriez être témoin en composant le **17**, ou le **01 64 57 68 25**.

Grace à la vigilance de chacun, nous pouvons limiter, voire empêcher la commission de délits dont chacun d'entre nous peut être victime. »

Les nouveautés sur le site internet de la commune : des informations municipales, les compte rendus des conseils, les nouveaux calendriers des ramassages des déchets et encombrants et des mises à jour régulières...

Information Gendarmerie

Une seule adresse...

Les référents sûreté gendarmerie du département de l'Essonne annoncent la mise en place d'une adresse de messagerie unique pour les contacter, ce qui leur permettra de mieux répondre aux sollicitations :

Referent-surete-ggd91@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Chantier citoyen du Siarce



Durant une semaine, sept jeunes Boissillons se sont portés candidats au chantier citoyen organisé par le SIARCE. Ils seront affectés sur un chantier à Boissy ou à Itteville (ils seront véhiculés).

Le SIARCE prend à sa charge l'organisation (un technicien sera présent à leurs côtés) et les salaires.

Ne restent à Boissy le Cutté que la charge des repas le midi et la location d'une benne pour évacuer la terre du fossé devant le bassin de rétention du cimetière.

Voilà une occupation pour de jeunes Boissillons qui ont fait le choix de consacrer une partie de leurs vacances à la réhabilitation de sites sur la commune.

Site Internet

www.boissy-le-cutte.fr





LA PAGE CULTURELLE

SOIREE DU 24 MARS 2012-04-03

Notre soirée du 24 mars 2012 à la salle des fêtes, nous a permis de réunir la chorale boissillonne en première partie d'un concert « harpe et hautbois ».

La chorale et son chef de chœur Bernard Choppy nous ont proposé des chants très différents.

La première partie « religieuse » avec des œuvres à trois voix écrites en canon de la liturgie orthodoxe, le sanctus de la messe de pâques de Franz Schubert, Lacrimosa, Kumbayoh.... Et la deuxième partie dite « chants profanes » avec entre autre : l'ode à Cassandre de Ronsard, le temps du muguet popularisé par le chœur de l'armée rouge puis repris en français par Francis Lamarque. Soit une dizaine de titres, interprétés avec brio, talent et sensibilité.

En deuxième partie Céline Mata à la harpe et Claire Charrut au hautbois, nous ont fait remonté le temps avec des œuvres telles que des sonates baroques, Jean Sébastien Bach, Maurice Ravel, extraits de la symphonie de Hayden cinq variations, Ennio Morricone.

Un duo avec Bernard Choppy au cornet à piston et Céline Mata à la harpe.

La harpe est l'un des plus anciens instruments de musique d'origine orientale, instrument universel, transformé au fil des siècles, et le hautbois est connu dès l'antiquité.

Cette soirée nous a enchantés par sa qualité et sa diversité.

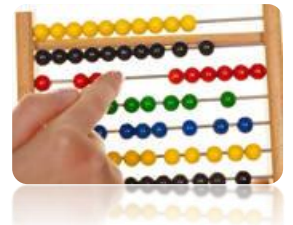
MICHELLE NAPOLITANO

/=====/

RESULTATS DU RECENSEMENT SUR BOISSY

Le recensement qui vient de se terminer nous fournit des indicateurs inattendus. Ces résultats sont en attente d'être définitivement validés par l'état. Cependant ces informations sont importantes à l'heure où nous élaborons le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, il y a 30 logements vacants sur Boissy, attendant d'être vendus ou loués, et inoccupés depuis un certain temps.



La population est passée de **1357 habitants** depuis les évaluations partielles de l'état en **2011**, à **1281 habitants** en ce début d'année 2012. L'état va pondérer le nombre d'habitants à **1325 habitants**. Ce recul du nombre d'habitants va impacter nos dotations d'état pour le fonctionnement de la commune, cela impactera aussi les taxes qui reviennent à la commune sur les factures d'eau et autres, et la taxe d'habitation dans la mesure où se sont des locataires qui ont libéré des logements, et que ces logements se retrouvent vacants depuis un certain temps sans volonté des propriétaires. En revanche, nos participations per capita se trouveront minorées. L'environnement économique ambiant fait que certaines maisons ont du mal à trouver de nouveaux locataires ou acquéreurs. Nous devons tenir compte de cette information dans l'élaboration du PLU, sachant que les occupations de ces logements, peuvent de nouveau augmenter dans quelques temps. Ceci est fluctuant et aléatoire, mais marque une tendance que nous n'avons jamais connue jusqu'à présent à Boissy le Cutté.

FRANÇOISE TOSTIVINT

ETAT CIVIL

Naissances



AIT OUAYHOU Zaïna

le 29 février 2012 à Arpajon

Décès



GEORGES Michel Bernard

le 10 février 2012 à Fort de France

DEVINEAU Didier Georges Roger

le 03 mars 2012 à Draché



URBANISME

Déclarations préalables

TREPTEL Joël	6 rue Georges Clémenceau	Clôture + portillon
CANIVET Christian		Coupe de bois
AUBERT Evelyne	Résidence de la Croix Boissée	Pose d'un Velux
LABBEY Georges	8 rue des Alouettes	Réfection de pignon
DUPERCHE Jean Pierre	4 bis rue des Vignes	Clôture
DEBULY Alain		Coupe de bois
MAIRIE	Rue des Alouettes	Abri de jardin

Permis de Construire



CANAL Jean Jacques	15 rue des Sablons	Modification de toiture
FELECITE Maxime	16 rue de la Croix Boissée	Transfert de permis de construire
DETREZ Joël	4 rue Margaille	Reconstruction maison individuelle

PERMANENCES DES ELUS

Les permanences ont lieu en mairie **tous les 1er et 3e samedis du mois** de 9h30 à 11h30. Il n'y aura pas de permanence en Juillet et Aout.

Venez donc poser vos questions en direct à vos élus, s'ils n'ont pas de réponse immédiate, ils pourront se renseigner pour vous répondre rapidement.

Nous vous rappelons également que Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

LES RENDEZ-VOUS DE BOISSY



A VOS AGENDAS.....

Des dates à retenir....

Tous les 1^{er} mercredis de chaque mois ET tous les mercredis des vacances scolaires :

Une heure de conte est proposée par Samantha Fournier, notre bibliothécaire. Rendez-vous à la bibliothèque...

Samedi 05 Mai 2012

Journée de l'environnement. Ramassage dans les bois en matinée. Rendez-vous à la salle des fêtes à **9h15** pour la constitution des équipes.

Jeu de piste, troc de plantes.

Marché du terroir de 10h à 18h.



Samedi 09 Juin 2012

L'ASBC amène Boissy le Cutté dans l'univers du Western le 09 juin prochain !

Boissillons, Boissillonnes, enfiler vos bottes, faites briller vos éperons et préparez vos Stetson pour une journée inoubliable au pays des cowboys et du rodéo, le 09 juin prochain.

L'ASBC et sa section Danse Country organisent sur le stade de notre village une Kermesse Western avec au programme : un groupe de Musique et Danse Country (LES PARTNERS), des stands de jeux , un Show Equestre (Adamo Walti) , du rodéo bison, des structures gonflables pour les enfants et bien d'autres surprises encore ... La restauration ne sera pas oubliée puisque les gourmands pourront se restaurer sur place (buvette).

Pour accéder aux différentes animations et stands, une vente de « Tickets Dollars » sera faite sur place.

Tout a été prévu pour que vous passiez une journée inoubliable ! Nous vous y attendons nombreux !
NATHALIE LEBRETON en partenariat avec l'ASBC



Samedi 23 Juin 2012

Kermesse sur le plateau sportif.

L'équipe du Conseil Municipal vous remercie de votre attention. Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore en vous rendant sur le site internet de Boissy.

www.boissy-le-cutte.fr

Directeur de la Publication : Françoise Tostivint

Comité de rédaction : Sylvie Brouillard, J-Michel Dumazert, Maryse Laumonier, Nathalie Lebreton, Roger Trillaud

Avec l'aide de : Nicolas Benacquista, Annie Doussint, Michelle Napolitano